L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 22 MARS 1900. NUMERO 7

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port)............... 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne.................. .12c
Chaque insertion subsequente......... ... . 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariagse sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

LA GUERRE.

L'evènement de la semaine dernière a été la prise de Blœmfontein par le général Roberts.

En réalité Blœmfontein n'a pas été défendu, toutes les forces des Bœrs s'etaient retirées depuis vingt-quatre heures lorsque Lord Roberts s'est présenté aux portes, où des notables ayant à leur tête M. Fraser l'ancien adversaire du President Steyn lui ont présenté les clefs de la ville

C'est assurément un succès, mais il serait ridicule d'en conclure que la guerre est finie. En réalité l'armée bœr a échappé à Lord Robert avec armes et bagages, non sans lui infliger des pertes sérieuses, comme l'attestent les longues listes de casualités, que publient les journaux.

Aussitôt après la prise de Blœmfontein, les président Kruger et Steyn ont envoyé à Lord Salisbury un long telegrame, lui faisant des ouvertures de paix. Quelque jours après les Etats-Unis d'une manière officieuse et amicale ont proposé leur bons offices en vue de la paix.

Les uns et les autres ont été repoussés par Lord Salisbury.

Dans sa réponse à Kruger le Premier Ministre anglais, déclare nettement au Transvaal qu'il ne peut plus être question d'indépendance pour les Républiques.

Quant aux Etats-Unis, leur action n'a pas été sans soulever quelqu'aigreur en Angleterre, et la fameuse alliance anglo-americaines parait de plus en plus improbable.

Après ce précédent, il est certain qu'aucune nation europeenne ne tentera d'intervenir, une telle démarche ne pourrait qu'exciter l'état d'esprit en Angleterre sans bénéfice aucun pour le Transvaal.

Celui-ci d'ailleurs parait bien décidé à pousser la guerre à fond. Le Presidedt Kruger à declaré dans un telegrame ces jours derniers que la guerre ne faisait que commencer, les operations jusqu'a ce jour n'ayant été qu'un hors d'œuvre auquel ils ne s'attendaient point primitivement.

On dit que Pretoria est defendue par sept forts, et demandera des mois et des mois de siège. Johannesburg serait parait-il de truit de fond en comble avec ses mines; enfin les femmes ellesmêmes se mettent de la pertie, on annonce qu'elles ont formé un bataillon d'anazones.

L'autre jour, un journal de Blœmfontein publiait une lettre des femmes de l'Etat Libre, accusant de lacheté les hommes de cette république et les invitant à quitter leurs culottes pour des jupons.

En somme il semble que les ouvertures de paix du President Kruger ont eu surtout pour but de prouver aux Bœrs que jamais l'Angleterre ne leur accorderait l'independance, et par suite les exciter à lutter jusqu'au bout.

Jusqu'à ce jour la guerre a coute à l'Angleterre 85 millions de livres sterl, soit 425 millions de dollars.



Mr. David Bispham, qui chante au Drill Hall Winnipeg, avec Mme Gadski le 29 Mars.

CORRESPONDANCE

SAINTE-ANNE DES CHÊNE

Vu que le nombre d'enfants en âge d'aller à l'Ecole grandit tous les jours, Messieurs les commissaires sonssignés ont décidé de répondre aux besoins, en ouvrant une nouvelle école au Côteau des chênes. Cette école portera le nom de St. Julien de Chambord.

Sa tenue sera confié à Melle Marie Anne Magnan Melle Magnan a déjà fait ses preuves comme institutrice et nous avons tout lieu de croire que l'Ecole sera entre bonnes mains.

D'ailleurs MM. Jeremi Lemire, Secrétaire, Frank Bonin, Maxime Champagne sont bien décidés à ne rien épargner pour que cette école reponde aux besoins des enfants de cette localité.

ROYAL.

Madame Bonin est de retour d'un voyage à St. Hyacinthe et à Varenne, province de Québec. après s'être arrêtée en route à Portage du Rat pour voir sa fille Mme Laporte, autrefois de St. Norbert.

M. Simon était en visite ici la semaine dernière.

M. le Dr Gendreau a été en promenade à St. Agathe, dimanche.

Melles Oda et Maria Courchène de St. Adolphe. accompagnées de M. Hector Courchène étaient les hôtes de M. Bohémier dimanche dernier.

M. H. Lamoureux est de retour, ayant passé l'hiver à Winnipeg.

Parlement Provincial

La Gazette Officielle annonce l'ouverture du Parlement de Manitoba pour le jeudi 29 mars.

La legislature des Territoires du Nord-Ouest se réunira à la même date.

Crime ou Suicide?

Lundi dans l'après midi vers les 4 heures, M. Henri Martel de St. Vital se rendant à Winnipeg a trouvé sur la route, le cadavre d'un homme, que la neige avait en partie recouvert. Le cadavre était déjà légerement gelé, la figure est méconnaissable, l'inconnu a reçu un coup de fusil en pleine face.

Un fusil et un bâton se trouvaient à côté de lui, ce qui semblerait indiquer qu'il y a eu suicide On suppose que le cadavre est celui d'un Galicien, d'après son habillement, et comme il y a plusieurs familles de Galicien. aux environs de St. Norbert, il est probable qu'on obtiendra de ce côté quelque renseignement.

M. Davis M. P.

Nous regrettons d'apprendre que M. Davis le sympathique et actif député de Saskatchewan a été victime d'un accident de voiture la semaine dernière à Ottawa M. Davis a eu un fracture à l'épaule, l'on espère qu'il ne sera retenu que quelques jours dans son lit.

Le Budget

On constate par les estimations budgétaires pour le prochain exercice transmises à la Chambre par message de Son excellence le gouverneur général que le budget de l'exercice courant s'élève à $51,116,974
Celui du prochain exercice sera de..... 49,069,391

Soit une diminution de ....$ 2,048,482

Les réductions principales sont imputables aux services suivants

Travaux publics—revenu	$ 1,219,613
Travaux publics—capital	1,018,759
Milice	54,339
Milice—capital	274,000
Chemins de fer et canaux—capital	284,570
Service maritime et fluvial	38,700
Législation	16,035
Administration du Yukon	21,870
Travaux publics-Yukon	782,200

Les plus fortes augmentations d'un autre côté paraissent sous les chefs suivants:

Rachat de la dette publique	577,147
Chemins de fer et canaux — Perception du revenu	447,200
Dette publique et fonds d'amortissement	133,753
Pénitenciers	60,349
Immigration	34,500
Phares et service côtier	83,300
Administration des Territoires	142,00[illegible]
Postes	50,590
Douanes	48,295

Le budget du prochain exercice comprend un crédit de $150,000 pour le resencement, et une somme de $50,000 pour l'exposition de Paris. L'an dernier, $175,000 avaient déjà été voté à cette fin.

Les travaux d'amélioration du chenal du St. Laurent coûteront $433,000.

Petite Notes.

Un rapport navrant vient d'être publié en Espagne au sujet de la flotte commandée par Cervera, laquelle fut détruite à Santiago. Il en résulte que tous ces navires infortunés n'avaient d'abord pas leur armement normal. Le "Vizcaya" et le "Colon" avaient dans leurs tourelles des modèles en bois de leurs gros canons, qui n'ont jamais existé. Toutes les chaudières étaient condamnées et dangereuses; quant aux munitions de guerre il y avait à peu près 10 coups par pièce à bord. C'est cette flotte désemparée que les immortels héros aux petits pieds de 1898 ont détruite en s'amusant. Hélas! il n'y a pas que chez nos voisins d'à côté où l'on trouve des enfonceurs de portes ouvertes.

Dans un bar de Glasgow, en Ecosse, on peut lire sur les murs l'affiche suivante:

"Toute discussion sur le 20e siècle et la guerre est défendue tant que les deux ne seront pas terminés."

Voilà un exemple que l'on devrait bien suivre à Montréal, et il ne deviendrait plus nécessaire de faire jouer l'artillerie humide des bâtisses publiques, pour refraichir les cervelles trop échauffées.

Une dépêche en date du 18 décembre a annoncé au monde l'ouverture du Transibérien, la ligne géante. Ce fabuleux travail, auprès duquel tous les exploits légendaires de l'antique Hercule semblent peu de chose, est aujourd'hui terminé. Saint Petersbourg, Paris, Cadix même, sont désormais reliés à la mer du Japon par un double ruban de fer.

Dans les municipalités rurales, les instituteurs et institutrices doivent tâcher d'inspirer aux élèves l'amour de la vie des champs, et faire correspondre les leçons aux travaux de l'époque. Les leçons d'agriculture doivent s'appuyer dans une juste mesure sur l'expérimentation et le travail pratique.

On doit insister sur l'assainissement des sols trop humides; sur la nécessité d'employer de bonnes semences; sur le traitement rationnel du fumier, sur l'emploi rationnel des engrais chimiques et sur l'hygiène et l'alimentation des animaux domestiques.



M. Geo. Hamlin, qui chante au Drill Hall de Winnipeg, avec Mme Gadski, le 29 Mars.

Les Catholiques en Angleterre.

Traduit du "New York Sun:"

On se rappelle que l'un des reproches que les Anglais adressaient aux Bœrs c'était leur intolérance religieuse

Or, aujourd'hui encore, en Angleterre, les catholiques sont déclarés incapables par la loi d'exercer les fonctions de lordchancellor d'Angleterre. Sans cette restriction, lord Russell de Killowen y aurait été appelé. Mais ce n'est pas tout. L'intolérance des autorités écarte souvent les catholiques des trois royaumes des emplois que la législation leur permet d'occuper. Prenons par exemple ceux de la magistrature. On sait que dans les Iles-Britanniques excepté dans quelques grandes villes, les attributions des tribunaux de police correctionnelle et de la justice de paix sont confiées à des particuliers qui sont considérés comme les notables de chaque comté. Ces fonctions sont honorables et honoraires: elles ne sont pas rétribuées. Elles sont donc données à des hommes qui ont une certaine situation de fortune.

Ces fonctions sont très enviées, très recherchées. Lorsqu'un homme peut faire suivre son nom des deux lettres sacramentelles J. P. (Justice of the Peace) il est posé dans son comté. Or, il y a dans le Lanarkshire, en Ecosse, beaucoup de catholiques; il existe même un coin dans les montagnes de ce comté où le protestantisme n'a jamais pénétré, pas plus que la langue anglaise, et il est à la fois étrange et édifiant d'entendre ces braves montagnards chanter les litanies de la Sainte-Vierge en gaélique. Parmi les catholiques de ce comté, il y a plusiers gentilshommes campagnards qui remplissent toutes les conditions voulues pour être magistrats, leurs noms ont été proposés au lord-lieutenant, le comte de Home, qui a constamment refusé de les nommer à cause de leur religion. Il en est de même dans plusieurs districts de l'Irlande.

Notes de Commerce et de Finance.

(DU MONITEUR DU COMMERCE.)

Le total de l'épargne canadienne au mois de janvier dernier était de $51,569,000.

Le beurre est extrêmement rare à Montréal et c'est à peine si l'on peut s'en procurer pour les besoins courants, de 29½ à 31 cts.

L'adoption du système de réfrigération mécanique à bord des navires et l'introduction, sur les lignes de chemin de fer, de voitures frigorifiques, ont donné un grand développement à l'exportation des produits canadiens, susceptibles de ce détériorer lors des transports à de grandes distances. Les chiffres qui suivent et qui se rapportent à l'exportation des beurres canadiens en Angleterre en sont une preuve.

	Quantités. Livres.	Valeur. Liv. st.
1894.......	4,684,537	187,284
1895.......	2,751,848	107,359
1896.......	4,970,047	178,610
1897.......	10,413,131	382,477
1898.......	10,461,823	383,110

Comme conséquence de la baisse du sucre à New York, baisse que nous signalons par ailleurs, toutes les raffineries canadiennes ont baissé leurs sucres de 5c par cent livre.

Ottawa est maintenant relié à Chicago par téléphone. La ligne avec ses circuits obligés a demandé 3,500 poteaux, 7,000 traverses en bois et 100,000 livres de fil de cuivre.

Dans les forêts de l'Etat du Maine, chez nos voisins il a été coupé l'an dernier 154,550,000 pieds de billots de bois. Presque tout ce bois a été pour la consommation intérieure du pays.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 22 MARS 1900.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. D'HELLENCOURT, Rédacteur,
Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Pour la Colonisation

Pendant toute la durée de l'Exposition de Paris "l'Echo de Manitoba" sera envoyé au Pavillon de l'Alliance Française; c'est dire que des milliers et des milliers de visiteurs le liront ou tout au moins le parcoureront.

Il nous a semblé qu'il était fort opportun de profiter de cette occasion pour aider à la cause de la Colonisation au Manitoba et au Nord-Ouest.

Aussi, avons nous decidé de commencer avec le numéro du 1 mai une série d'études sur tous les centres français du Manitoba et du Nord-Ouest.

Nous désirons que ces études soient aussi complètes que possibles, et s'il se peut soient accompagnées de vues, nous espérons que tous les amis de la colonisation nous aideront dans cette tâche en nous fournissant le plus de renseignements et de documents possibles.

Ces études seront ensuite réunies en un pamplet destiné à être distribué à un grand nombre d'exemplaires

Nous nous proposons de nous rendre dans les différentes localités pour étudier sur place les avantages particuliers à chacune.

Dès maintenant nous accueillerons avec reconnaissance tous les renseignements que l'on voudra bien nous faire parvenir.

Ceux qui lechent

Depuis le jour où Sir Wilfrid Laurier a pris les rênes du pouvoir, le parti conservateur n'a eu qu'une tactique: soulever la méfiance contre la race Canadienne française, pour discréditer parmi nos compatriotes anglais, le "French Premier."

Quand l'occasion manquait, on l'inventait; quand les faits ne s'y prêtaient point, on suspectait les intentions.

La guerre du Transvaal, est venu fort malheureusement offrir un merveilleux champ à ces manœuvres et depuis six mois, nous avons vu tous les grand organes du parti conservateur jouer et rejouer tous les airs connus sur ce motto unique: la déloyauté de la population française.

Le sarcasme, l'injure, nous ont été prodigués sans toutes leur formes par ces fanatiques assoiffés de pouvoir, jusqu'à ce qu'enfin, se produisissent les malheureux événements de Montreal, conséquences naturelles et forcées, de tant de haine distillée avec soin chaque jour dans les colonnes du "Star," du "Mail and Empire" du News, et de tant d'autres.

Au parlement, comme dans la presse, les conservateurs ont poursuivi avec une féroce ténacité, leur tactique honteuse Les McNeil les Roche, les Prior, les Clarke Wallace, et autres comparses, prennent chaque jour occasion du plus futile prétexte pour agiter leur sinistre grelot.

Ici même, dès le mois de Décembre 1898, nous avons vu le "Morning Telegram" déclarer ouvertement la guerre à Québec et adjurer le parti conservateur de laisser "la Province de Québec cuire dans son jeu de laurier".

Bref, les écrits, les discours, les faits attestent d'une manière indubitable l'existence d'un véritable complot contre la race française.

Qui donc est responsable de ce complot évident? qui donc sinon Sir Ch. Tupper?

Sont-ce les journaux anglais libéraux, sont-ce même les journaux anglais independants qui ont ménés cette campagne?

Bien au contraire, le Globe, le Herald, le Chronicle, nous pourrions tous les citer, journaux liberaux et indépendants, tous ont protesté avec énergie contre cette campagne; tous ont élevé la voix pour dénoncer cette tactique odieuse.

Il est donc bien manifeste que ce sont les seuls journaux conservateurs anglais qui ont battu la chamade; qu'en conclure raisonnablement et équitablement? si non qu'ils ont obéi à un mot d'ordre, qu'ils ont poursuivi une direction donnée.

Et qui a pu leur donner ce mot d'ordre qui a pu leur imposer cette direction, sinon les chefs du parti conservateur?

Et ces chefs, auraient-ils pu adopter une semblable tactique sans l'assentiment du grand chef conservateur, de Sir Ch. Tupper.

Qui le croirait; personne assurément.

En tout cas, une chose est certaine, c'est que s'il l'avait voulu, s'il l'avait sincèrement désapprouvé Sir Ch. Tupper, le chef du parti conservateur, avait le droit et le devoir d'imposer silence aux organes de son parti, et s'ils s'y fussent refusés, de les désavouer, de protester.

Il est un vieil adage, applicable en politique comme en criminalité "cherchez à qui profite le crime."

Le crime dont s'est rendue coupable la presse conservatrice, ayant pour mobile unique, de permettre l'arrivée au pouvoir de Sir Ch. Tupper, c'est avec le droit le plus indeniable que nous l'accusons d'en être le complice, sinon l'instigateur.

Certes, nous n'ignorons point que Sir Ch. Tupper, s'est défendu au Parlement de nourrir la moindre hostilité contre les Canadiens-français; mais que valent de pompeux verbiages, lorsqu'on les oppose à l'evidence des faits: et les faits, en l'occasion parlent assez clairement par eux mêmes.

Ce sont eux, qui donnent le plus sanglant démenti aux protestations du grand chef conservateur.

D'ailleurs, il se peut que Sir Ch. Tupper ne nourrisse aucune animosité particulière contre les Canadiens-français; n'ont-ils pas assez longtemps supporté son parti pour mériter autre chose que de la haine?

Sa haine, son animosité, il les réserve pour le "French Premier" pour le Canadien Français, qui l'a jetté à bas du fauteul de Premier Ministre;

Il ne s'est attaqué aux Canadiens-français que pour atteindre par ricochet Sir Wiflrid Laurier, et s'est ce qui lui a permis de protester sans mentir, dans les termes que l'on sait.

Mais, sa conduite à lui n'en paraîtra que plus odieuse, aux yeux de tous les honnêtes gens, à lui, qui pour servir son ambition politique a permis ou pour le moins toléré, la détestable campagne fratricide, à laquelle s'est livrée la presse de son parti contre la race française.

Ce n'est donc pas faire œuvre de politiqueur, n'en déplaise "au Manitoba," mais bien œuvre patriotique, œuvre de justice, œuvre de raison, que de dénoncer Sir Ch. Tupper, comme le chef responsable de la lutte fanatique entreprise contre la population Canadienne-française.

Il sied mal, au "Manitoba" de prétendre faire la leçon aux autres, quand comme lui on se rend coupable de partisannerie non équivoque. Il peut revendiquer le triste honneur d'avoir été le seul journal dans toute la presse française, le seul journal assez partisan, assez fanatique pour oser, sans rougir, prétendre exonérer Sir Ch. Tupper, de la terrible responsabilité qui pèse desormais sur lui.

En prenant cette attitude "le Manitoba" a donné la mesure de sa prétendue indépendance politique, bien plus il a permis même de douter de la sincerité de son dévouement à la race française dont il se plait à se proclamer le seul champion.

Il a prouvé qu'il portait le fanatisme politique jusqu'à l'oubli de toute pudeur.

Ce n'est pas la première fois, hélas, qu'il permet de si tristes constations, mais jamais encore il n'avait abdiqué si complètement, cette fierté, ce respect, dont aime tant à nier l'existence chez les autres.

Pour employer, une de ces expressions favorites, qui reviennent presque chaque jour sous sa plume, nous pouvons dire "qu'il a léché les bottes à Sir Charles Tupper." Il s'est même mis à quatre pattes pour le faire.

Une fameuse pirouette.

Chaque semaine depuis des mois et des mois, notre si distingue confrère du coin du Pont, le bienheureux "Manitoba" nous a, avec une gracieuseté, et une prodigualité qu'on ne remontre guère que chez lui, gratifié des épithètes les plus rébarbatives.

Nous étions "les plus plats des valets", "des avachis" nous nous avions perdu "toute fierté", nous léchions un nombre incalculable de bottes, dont les talons formidables écrasaient une minorité entière. Vils, méprisables lâches, rampants et vendus, nous étions à en croire, notre si distingué confrère, quelque chose de moins, que rien.

Tout cela, parceque, nous conformant aux directions formelles de l'Encyclique, scrupuleusement suivies par l'Episcopat, nous prêchions à nos compatriotes la prudence, la sagesse, et la modération, comme les moyens les plus sûrs d'arriver à obtenir satisfaction.

Nous recommandions la politique des concessions partielles et progressives, avec, comme point de départ, le règlement de 1897.

Avec quel dédain, quelle farouche intransigeance l'organe de la coterie Bernier-LaRivière repoussait alors les concessions, que nous étions parvenus à arracher!

Que de philliques echevelées, nous servait alors le "Manitoba" contre le serment des instituteurs, contre les livres, contre ceci, et contre cela!

"Des concessions! allons donc, on essaye tout uniment d'endormir notre mal". (s'écriait le "Manitoba" du 29 décembre 1899.)

"Tout cela n'est qu'une duperie" repétait le "Manitoba" après la "North-West Review."

Les faveurs dont pouvaient jouir nos écoles, étaient "aléatoires", et ne devaient pas même être prises en considération.

Au cours de la période électorale, M. J. Bernier accusait les instituteurs de se parjurer en signant leurs déclarations réglementaires.

Bref les concessions dont nous jouissions étaient inacceptables, intolérables, et en profiter constituait une capitulation.

Depuis lors, les électins ont renversé le gouvernement Greenway, et mis à sa place M. H. J. Macdonald.

De ce seul fait, nous voyons aussitôt le "Manitoba" devenir plus muet qu'une carpe au sujet de la question scolaire.

Ou, s'il en parle, c'est pour s'attaquer à Sir Wilfrid Laurier.

Il n'est plus question de parjure pour les instituteurs qui continuent à signer leurs formules.

Plus de diatribes, plus de philipiques; le silence, le silence absolu.

Bien plus, on accepte avec reconnaissance la nomination d'un inspecteur d'écoles, ce qui implique aussi l'acceptation de ce fameux règlement, "cette duperie" ce moyen "d'endormir le mal."

Mais alors, eux aussi sont des "avachis", "des valets" des lêcheurs de botte etc., etc.

Car enfin, il n'y a rien de changé, si ce n'est qu'un gouvernement conservateur a remplacé l'ancien gouvernement libéral.

Mais alors, ces braves gens du "Manitoba" sont tout simplement des farceurs, de simples jocrisses; il a suffit d'un changement d'ét quette pour leur faire fermer le bec, et virer leur capot!

Et ce sont ces gens là qui déversaient si abondamment l'injure contre nous! Ah! comme nous sommes bien vengés aujourd'hui!

Quels jolis Pierrots, cela fait n'est ce pas?

Ces bons Conservateurs.

Chaque jour, quelque fait nouveau rend plus évidente encore l'abominable tactique adoptée par le parti conservateur, contre tout ce qui est français au Canada.

C'est un parti pris absolu de saisir toute occasion propice à exciter le fanatisme, et à semer la défiance dans le cœur de nos compatriotes anglais.

La semaine dernière, le Doct. Roche député de Marquette (Manitoba) et le Col Prior ont tous deux agité le grelot anti-français au Parlement d'Ottawa.

Voici les faits:

Le gouvernement anglais au début de la guerre actuelle, désireux de favoriser le commerce canadien s'était addressé au gouvernement d'Ottawa pour faire fabriquer un millier de selles de cavalerie, dont il avait un besoin urgent. Le département de la Milice envoya la commande à la maison Hutching de Winnipeg. Remarquons en passant que le chef de cette maison M Hutching est un conservateur ardent; (il était candidat conservateur aux dernières élections provinciales.) La maison Hutching étant donné le court délai fixé, n'accepta la commande que pour 500 selles.

Or, lorsque ces selles furent livrées, le bureau de la guerre de Londres s'aperçut avec stupeur que ces selles étaient toutes de fabrication américaine; 250 avaient été achetées à St Louis (Missouri), et 250 à Chicago,

Furieux de se voir joué de la sorte, alors qu'il désirait favoriser l'industrie canadienne, le Bureau de la guerre fit de fortes remontrances à Ottawa.

La conséquence fut que le Dr. Borden chef du départment de la Milice dédida de ne plus donner aucun contrat à la maison Hutching et les autres commandes furent données à la maison Hector Lamontagne et Cie. de Montréal. et à une maison de Toronto.

Franchement la Cie Hutching n'avait que ce qu'elle méritait, n'est-ce pas.

Mais le Dr. Roche a cru l'occasion favorable pour lancer sa petite note dans le charivari que les fanatiques de Sir Charles Tupper ont entrepris contre, le "French Premier", "French quebec" et généralement tout ce qui est "French".

Une "french firm in Quebec" ayant obtenu une commande, l'occasion lui sembla favorable à ce cher Mr. Roche, et il a donc lancé petite interpellation Il a pleuré beaucoup sur son ami Hutching si abominablement persécuté au profit d'une Maison Française!!

Mais le pétard a fait long feu M. Puttee le nouveau député de Winnipeg a vertement fustigé le député de Marquette, et la tache était aisée car cette même compagnie qui allait acheter des selles aux Etats-Unis au lieu de faire travailler ses ouvriers de Winnipeg, est la même qui aujourd'hui a du renvoyer tous ses ouvriers parcequ'elle n'avait pas l'ouvrage à leur donner.

Le Dr. Roche aura de la misè à trouver dans son formulaire un onguent pour guérir les traces de la bastonnade qu'il a reçue.

Quand à M. Prior, il a interpellé le gouvernement sur le fait que Mr.Charleson n'aurait engagé que des Canadiens-français pour la construction de la ligne télégraphiques Quesnelle à Atlin.

Vous pouvez juger par là jusque où est pousée le fanatisme de ces bons conservateurs, et combien ils sont à l'affut du moindre prétexte.

La vérité est que M. Charleson a choisi les meuilleurs hommes sans distinction de races ni de croyances, et si ses employés sont en majorité Canadiens-français, c'est que, comme il l'a déclaré lui-même dans son rapport au département des travaux Publics, les Canadiens-français sont les meilleurs hommes pour ce genre de travail Ils ont plus d'endurance et font un meilleur travail.

Il serait ridicule de faire retomber sur nos compatriotes anglais en général. la responsabilité de l'odieuse campagne que poursuit contre les Françaisle parti conservateur.

(Suite à la 5ème page.)

Le Drapeau Tricolore

Dans un article écrit pour le "Temps" d'Ottawa M. Benjamin Sulte, nous donne des renseignements fort intéressants au sujet de l'introduction du drapeau tricolore au Canada.

En effet, le drapeau des premiers Canadiens-français n'était pas le drapeau tricolore qui date de la Révolution, mais bien le drapeau blanc à fleur de lys de de l'ancienne monarchie.

Il paraitrait que c'est à l'occasion de la guerre de Crimée en 1854 que fut introduit le drapeau tricolore et celui qui l'introduisit fut M. Hugh Allan, un Ecossais, fondateur de la Cie transatlantique de ce nom.

Depuis l'automne de 1760 où partirent les troupes francaises, jusqu'à l'été de 1854, aucun drapeau de la France ne flotta sur les bords du Saint-Laurent et les Canadiens-trançais n'en connurent pas d'autres que celui de l'Angleterre, même aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

Personne n'a découvert dans le passé des Canadiens, de 1760 à 1836, la moindre trace d'un drapeau national.

En 1837 le parti Papineau avait un étendard vert, blanc et rouge.

La société Saint-Jean-Baptiste de Quebec refusa, en 1842, d'accepter le rouge, blanc et bleu proposé par M. Narcisse Aubin. Elle adopta un insigne bicolore: blanc et vert, qu'elle conserva jusqu'à 1888 alors que le tricolore de France fut accepté parcequ'il était répandu partout, tandis que le blanc et vert n'était en usage nulle part

Quant à la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, commencée en 1835, elle prit le drapeau britannique dès cette époque et je crois qu'elle le garde encore.

"Nous attendions evec impatience dit M. B. Sulte l'entrée dans notre fleuve des steamers Allan. Ils parurent au commencement de l'été de 1854, et l'on vit sans aucun émoi flotter à la tête de leur grand mât le rouge, le blanc et bleu. Pour le pavillon français, il faut placon à la hampe le bleu, puis le blanc, puis le rouge, mais Allan avait déplacé les couleurs. Nous disions: blanc bonnet, bonnet blanc, sans y mettre de malice."

Le "Vino."

New-York, 8,—Depuis quelque temps, les cas de folie parmi les soldats américains aux Philippines, se multiplient d'une façon alarmante. Le nombre det suicides, résultat de cette folie, va aussi sans cesse en augmentant. Des enquêtes ont été ouvertes à ce sujet. En ce qui concerne les nombreux cas dé folie et les causes de cette maladie, le colonel Ward dit, dans un rapport, que les autorités militaires ont dû prendre des mesures vigoureuses pour empêcher les soldats américains de boire uue liqueur forte du pays, connue sous le nom de "vino" et qui est un mélange d'anis et de mauvais alcool. Les indigènes en boivent fréquemment en guise de stimulant, mais les effets en ont été pernicieux pour les troupes Les indigénes en prennent une cuillerée à café, tandis que les soldats le buvaient à plein verre comme le whiskey. Le premiec verre rend gai et produit un sentiment de bien-être; mais le soldat, encouragé par cet effet, en prend deux, trois et même quatre verres; au quatrieme, il a le cerveau paralysé. L'absorption continuelle de cette liqueur rend le soldat fou et l'on doit l'enfermer dans un asile d'aliénes. Après trois mois de soins, il est guéri. Il est constaté que la folie cause par l'absorption trop grande du "vino" n'est que momentanée.

Un bel exemple.

D'après un écrivain du Harper's Weekly, de New York, Mgr. Louis de Goesbriand, évéque de Burlington, qui vient de mourir après 47 ans d'épiscopat, a laissé pour tout héritage son anneau pastoral, sa croix pectorale, une soutane, une horloge et $2.92 en argent. Fils d'un marquis français, il est mort dans un orphelinat. De tels exemples de pauvreté évangélique font plus de conversions que cent interviews avec les reporters des gazettes les plus populaires—La Verite.

Comment une Jeune Fille fut Sauvee

Il y avait près de douze ans qu'elle était anémique.

Maux de tête, battement de cœur, névrose et la faiblesse extrême lui rendaient la vie à charge—Le médecin avait prédit une issue fatale.

Les médecins ont donné le nom grec d'"anémie," signifiant "manque de sang," à une maladie qui compte plus de victimes parmi les jeunes filles qu'on ne croit généralement. Dans ses premières phases, elle n'offre aucun symptôme bien prononcé, et elle est souvent très avancée avant qu'on s'aperçoive de sa présence. Les principaux indices sont la fatigue après le moindre exercice, le manque d'haleine et la pâleur du visage. Cette maladie fait des progrès rapides, à moins d'être combattue vigoureusement, et ses victimes présentent bientôt l'apparence de personnes minées par la consomption. Le seul moyen efficace pour arrêter sa marche est d'enricher le sang, et les Pilules Roses du Dr. Williams pour Personnes Pâles sont le meilleur pour cela.

Mlle Adéline Dumas, comme les milliers d'autres jeunes filles, peut attester l'efficacité des Pilules Roses du Dr. Williams pour combattre l'anémie. Mlle Dumas demeure avec ses parents sur une ferme près de Linière, comté de Beauce, Qué. Devant un reporter qui s'était rendu chez elle pour s'enquérir des détails de sa maladie et de sa guérison, elle s'exprima comme suit:—"Depuis l'âge de seize ans ma santé laissait à désirer, mais à part les maux de tête périodiques, le mal ne paraissait pas bien grave. Mais il y a deux ans un changement défavorable avait lieu de m'alarmer sérieusement. Les maux de tète étaient plus fréquents, je devenais très pâle, et le moindre travail me mettait hors d'haleine. En dépit des remédes, mon état empirait de plus en plus, et finalement je ne pouvais plus rien faire, et je passais des journées entières assise où couchée. J'étais devenue extrêmement nerveuse, et le moindre bruit faisait battre mon coeur violemment. Aucun mets ne me tentait, et le médecin finit par dire que le mal était incurable et qu'il ne pouvait rien faire pour moi. Je ne désespérais pas encore, et j'essayai divers remèdes, mais tout fut inutile, et il me semblait que la mort seule pouvait mettre fin à mes souffrances. Un jour une de mes amies m'apporta un journal contenant le récit d'une jeune fille, atteinte de la même maladie que moi, qui avait été guérie par les Pilules Roses du Dr. Williams, et me pressa vivement de les essayer. J'en fis venir une boîte, mais leur effet ne fut guère perceptible. Je restais sous l'impression que ce remède ne me convenait pas mieux que les autres. Cependant, pour me conformer au désir de mes parents, je continuai à prendre le même remède. Avant d'avoir achevé les deux boîtes achetées par mon père, il était facile de voir que les pilules faisaiant du bien, et je m'en procurai une demi-douzaine de boîtes. Elles m'ont complètement rendu la santé; je travaille comme de coutume, je fais des sorties; enfin, je jouis de l'existence et je me porte bien Les Pilules Roses du Dr. Williams sont une bénédiction pour les malades. Je ne cesse de les recommander en toute occasion, et je serais heureuse d'apprendre que d'autres malades ont profité de mon exemple pour eutrer en possession de la santé et du bonheur."

Caims Miniers dans le Territoire du Yukon.

AVIS est par les présente donné, que tout claim minier, entier ou fractionnaire, appartenant à la Couronne dans le territoire du Yukon, sera offert en vente à l'encan publique à Dawson, par le Commissaire de l Or, le deuxième jour de Juillet 1900.

Vingt pour cent du prix d'achat doit être payé au Commissaire de l'or à Dawson le jour de la vente et le reste dans le delai de trente jours de cette date.

Il n'y aura aucune restriction quant au nombre de claims qui pourront être vendus à toute personne ou Compagnie en possession d'un Certificat Libre de Mineur; mais aucun claim hydraulique ne sera compris dans la vente.

Désque le prix d'achat aura été versé en entier, les entrées pour les claims seront accordées en concordance avec les prescriptions pour les reglements des placers miniers, alors en force, excepté quand aux prescriptions concernant le jalonnement des claims, et les claims vendus n'en resteront pas moins soumis aux réglements sur les placers miniers.

L'arpentage des claims vendus sera fait par le Department à une date aussi rapprochée que possible et les claims devront comprendre tout terrain que l'arpenteur du gouvernement pourra delimiter par arpentage en accord avec tels règlements, qui pourront être faits à cet égard; et la décision du Commissaire de l'Or à ce sujet devra être finale et décisive.

Au cas où pour quelque raison il semblera impossible au Commissaire de l'Or de donner titre et possession d'aucun claim vendu a la dite vente publique, le Commissaire de l'or remboursera le montant payé au jour de la vente et aucune réclamation ne pourra être entrée contre la Couronne, concernant le défaut de delivrance de titre ou possession.

Une seconde vente à l'encan, sous les mêmes conditions précitées aura lieu à Dawson le deuxieme jour d'Aout 1900, pour tous les claims non vendus à la vente publique du 2 de Juillet 1900 ou de tout autre claim qui a cette époque serait devenu propriété de la Couronne, d'apres les réglements à cet égard.

PERLEY G KEYES,
Secretaire.

Departement de l'Interieur.
Ottawa, 21 Fevrier, 1900.

Une panique a Londre

Les spectateurs du palais de Cristal à Londres ont eu l'autre jour une fameuse venette. Deux des éléphants du dompteur Sauger actuellement en représentation au Palais de Cristal, sont soudainement entrés en fureur; ils ont commencés par battre les chameaux, en compagnie desquels ils se trouvaient, poussant des barrissement qui fort heureusement donnèrent l'eveil dans la salle.

Les spectateurs s'empresserent de fuir et lorsque Charlie l'un des éléphants après avoir brisé ses chaines, et entrainé son camarade Archie, porut dans la salle, elle était vide Charlie broya un de ses gardiens qui tenta de l'arrêter puis après avoir renversé un mur descellés d'un coup de trompe vingt mètres de grille de fer, il prit le large se dirigeant vers les localites sud de Londres.

Deux éléphants bien dressés lancés à sa poursuite pour le ramener ainsi que cela se pratique chaque jour aux Indes, revinrent sans y avoir réussi.

Quand à Archie son compagnon, resté dans l'intérieur du Palais de Cristal, il donna libre cour à sa colère, et renversa, brisa toutes les statues. Repris il fut enchainé à un autre éléphant puis finalement abattu pour l'exemple.

L'Incendie du Theatre Francais.

Paris, 8,—Le célèbre Théâtre Français ou la Comédie Française, a été détruit par le feu.

Il contenait nombre de magnifiques statues, bas reliefs et tableaux.

C'est une perte irréparable.

L'incendie a éclaté vers midi, mais on ne s'en est pas aperçu immédiatement et l'incendie faisait rage avant que les pompiers aient pu commencer à le combattre. Vers 1 heure et demie l'intérieur de l'édifice n'était plus qu'une fournaise ardente. L'épaisse colonne du fumée qui s'en échappait attira une foule immense de tous les coins de Paris, surtout quand on sut que c'était le Théâtre Français."

Paris, 12.—L'Incendie de la Comedie-Française fait le sujet de toutes les conversations à Paris, et les journaux sont remplis de détails concernant le désastre.

L'origine exacte de l'incendie n'est pas connue, mais on croit généralement que le feu a été mis par les fils électriques. Il n'y a aucune indication qui pourrait faire croire que le feu est l'œuvre d'un incendiare.

Le gouvernement n'est pas resté inactif et a décidé que la reconstruction aurait lieu immédiatement. Un crédit de 3,000,000 de francs sera demandé et l'on espère que la Comédie reprendra ses représentations avant l'automne. La compagnie jouera temporairement au théâtre de l'Odéon, au quartier latin.

Plaintes d'un mecontent

J'étais venu m'établir à X..., à cause de la situation avantageuse de cette localité. Mais, hélas! je serai obligé de fuir, car tout ici va de mal en pis.

Tenez, par exemple:

Le notaire n'a pas une minute à nous donner.

Le contrôleur vous impose sa manière de voir.

Le receveur ne reçoit pas.

Le percepteur n'a pas la perception nette des choses.

Le banquier prête à la critique

Le médecin ne soigne que sa toilette.

L'architecte élève ses prétentions.

Le limonadier vous abreuve d'amertumes.

Le restaurateur vous nourrit d'illusions.

Le boucher tue le temps et assomme sa clientèle.

L'horlogier remonte ses prix.

Le serrurier met la clef sous la porte.

Le menuisier vous scie le dos et porte des plinthes au parquet.

Le forgeron se forge des idées noires.

Le cordonnier a mauvaise alène.

Le cordier vous donne du fil à retordre.

Le bonnetier parle trop bas.

L'imprimerie vous fait une mauvaise impression.

Comment vivre dans un tel pays?

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00

Mais.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie, par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.50 à 5.50 pièce; veau, 8c à 10c; beuf, 6½c à 7½c; porc, 7½ à 8c.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION:

367 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 5 Decmebre 1899.

Allant au nord.				Allant au sud.		
Mardi.	Mercredi. Vendredi.	Lundi Mer Vendredi.	Stations.	Mardi Jeu Samedi.	Mercredi. Vendredi.	Samedi.
		17 45	Gladstone	12 45		
		17 20	Ogilvie	13 10		
		16 50	Plumas	13 40		
		16 05	Glenella	14 20		
		15 40	Glencairn	15 00		
		15 00	McCreary	15 40		
		14 30	Laurier	16 15		
		13 55	Makinak	16 45		
		13 20	Ochre Riv.	17 20		
12 00	12 10	12 40	Dauphin	18 00	6 45	18 30
11 25	11 35		Valley Riv		7 20	19 05
11 00	11 10		Sifton		7 45	19 30
10 50	11 00		Sifton jct.		7 55	19 40
	10 35		Fork Riv.		8 20	
	10 10		Gruber		8 50	
	10 00		Winnipego		9 00	
10 15			Ethelbert			20 20
9 40			Garland			20 55
9 00			Pine River			21 35
8 30			Sclater			22 05
8 00			Cowan			22 40
6 55			Minitonas			23 50
6 15			Swan Riv.			24 30

D. B. Hanna, Superintendant

WINNIPEG.

(Suite de la 2eme page)

Les seuls coupables sont les chefs conservateurs qui anxieux de se hisser au pouvoir ne reculent devant aucune ignominie pour atteindre leur but.

Et dire, qu'il se trouve encore des canadiens français, pour prétendre que le parti conservateur est le véritable ami de notre nationalité!!

Après tant de preuves de fanatisme, on ne conçoit pas comment un canadien français peut aujourd'hui avouer sans rougir de honte, qu'il est conservateur!

Notes Editoriales

Avec sa grande lucidité habituelle le "Manitoba" a trouvé la preuve indéniable. que malgré son élévation au poste de grand maitre orangiste. l'hon. McFadden est absolument sympathique à la minorité.

Cette preuve je vous la donne en mille!

C'est que M. McFadden a soutenu M. LaRivière candidat conservateur aux élections de 1896, contre son adversaire libéral M. Walton!

C'est concluant n'est-ce pas!

Il y a peut être quelques esprits naifs qui estimeront que cela prouve uniquement que M. McFadden est un exeellent partisant conservateur!

"Ces paroles nous les faisons nôtres" déclare le "Manitoba" à propos de certaines déclarations parues dans "l'Echo".

Très obligés, cher confrère, mais nullement flattés, croyez le bien.

Nobles paroles

Extrait du discours de M. Charlton aux Communes.

"La population de la province de Québec peut être hostile à la Fédération impériale et rester en même temps loyale et dévouée à la couronne britannique. J'ai eu l'occasion de venir en contact avec nos concitoyens d'origine française à Québec, durant la conférence internationale. Je suis heureux de proclamer qu'il n'y a pas dans tout le pays de citoyens plus honnêtes, plus paisibles, plus respectueux des lois, plus sobres, plus travailleurs et plus loyaux que les Canadiens-français.

"Pourquoi chercher à discréditer cette race?

"Pourquoi lui faites-vous un crime d'aimer encore la patrie de ses ancêtres?

"Non, ce n'est point en insultant cette race que vous lui ferez aimer davantage les institutions britanniques. Traitez-la, au contraire avec justice, avec générosité, avec le "fair play" britannique que tout citoyen anglo-saxon est si anxieux d'obtenir. Traitez-la avec justice, je le répète, traitez-la avec générosité, car elle mérite justice et générosité!"

Au Reichstag Allemand

Le gouvernement allemand a été défait la semaine dernière au reichstag, à propos de la motion de M. Winterer relative à l'Alsace-Lorraine, par une forte majorité.

M. Winterer dans sa motion demandait que la "loi dictatoriale" appliquée à l'Alsace-Lorraine fut rapportée, se plaignant de la situation faite à cette province qui depuis 20 ans est dans un véritable état de siège.

Le chancelier privé Hohenlohe s'y opposa alléguant que l'Alsace-Lorraine ayant été conquise par la force des armes, le gouvernement imperial avait le droit et le devoir de s'y maintenir par la force des armes.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de..........................
pour..........................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante:

Nom..........................

Paroisse..........................

Province..........................

NOUVELLES LOCALES.

M. Telesphore Rochon est arrivé vendredi dernier d'un voyage à la Province de Québec.

M Lee a obtenu le contra pour les travaux de canalisation à St. Boniface ; sa soumission étant la plus basse.

M. Aimé Benard a acheté la semaine dernière de M. Sylvain, l'hotel Grand Central pour là jolie somme de $18.000.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

M. C. Phaneuf, si bien connu de tous nos compatriotes de la campagne a ouvert un magasin d'épiceries à Winnipeg, sur la rue Main, porte voisine de l'ancienne épicerie Collin & Fils.

Sa Grandeur Mgr. Pascal, évêque de Prince Albert a donné le sermon de circonstance à la Cathédrale dimanche dernier. Il a fait un tableau saisissant des missions du Nord Ouest.

Le C. P. R. vient de réduire le prix de transport des voyageurs au tarif uniforme de 3 centins par mille au Manitoba. On dit que le Northern Pacific fera une semblable reduction à partir du 1er Avril.

La nouvelle annexe de l'hopital de St. Boniface s'ouvrira le 1er Avril ; une des salles portera le nom de la regretté sœur Marie Xavier et comprendra 30 lits, avec cinq chambres privées.

Son Honneur le Lieut. Gouverneur donnera une réception publique au palais du gouvernement en l'honneur de Mme Gadski et de sa Cie, le jeudi 29 dans l'après midi entre 4.30 et 5.30. Ce sera une chance unique de causer à ces grands artistes qui partiront le jour suivant pour Minneapolis.

Dimanche dernier a eu lieu une assemblée de l'association St. Jean Baptiste de St. Boniface sous la présidence de M. J. A Sénécal. Il a été decidé au cours de cette séance de célébrer avec un éclat tout particulier cette année, notre fête nationale et plusieurs comités ont été nommés pour prendre les mesures nécessaires

Dimanche dernier, les sociétés de la C M. B. A., et des Forestiers Catholiques se sont réunies à St. Boniface dans leur salle, et de l'a elles sont allées à l'Archevêché présenter leurs hommages à Mgr Langevin à l'occasion de l'anniversaire de sa consécration Episcopale. Son honneur le Juge Prud'homme au nom de la C. M. B. A., et de la Société St. Vincent de Paul, Son honneur le Maire Betournay au nom des Forestiers Catholiques, ont présenté à Sa Grandeur de fort jolies adresses.

Il n'est question en ce moment parmi tous les amateurs de musique que du fameux concert qui aura lieu au Drill Hall du Broadway, le jeudi 29 de ce mois. Mme Gadski est une célébrité du chant ; elle s'est particulièrement rendue fameuse dans le répertoire de Wagner. Elle fit ses débuts à Londres dans le rôle d'Elisabeth du Tannhauser. M. David Bispham qui l'accompagne a crée en Angleterre le rôle du duc de Longueville dans le fameux opéra français de Messenger, "La Basoche".

Consultations gratuites.

Les personnes malades qui désireraient consulter nos médecins spécialistes, feront bien d'écrire pour notre blanc de questions, Nous ne chargeons absolument rien pour les conseils donnés. Nos médecins soignent les hommes et les femmes également. La Cie Médicale Franco-Coloniale, propriétaire des Pilules de Longue Vie du Chemiste Bonard.

No. 202 Rue St. Denis, Montréal, Que.

Le delneator

Le numéro de mars du "Delniator" journal de modes publié à Toronto contient un article fort intéressant de Comelia Atwood Pratt, sur l'activité et le besoin d'entreprises qui sont les caractéristiques des jeunes filles avant leur mariage. L'article contient nombre de réflexions fort judicieuses et de conseils dont beaucoup de jeunes filles pourraient bénéficier.

Le Delineator est d'ailleurs entièrement consacré aux questions féminines, et cette publication constitue un manuel des plus utiles pour les menagères, les mères de famille aussi bien que les jeunes filles.

Son prix est de 15 cts par numéro, chez tous les libraires.

PAS PLUS DIFFICILE QUE CELA.

C'est aisé de se procurer une grande somme de soulagement avec une petite somme d'argent. Achetez une bouteille de BAUME RHUMAL pour 25c. 35

La plus grande fete Musicale

de l'Ouest Canadien

Au Drill Hall du Broadway

29 MARS.

Plan visible chez Barrowclough's Magasin de musique.

POUR LES ABONNÉS LE 22 MARS.

POUR LE PUBLIC LE 23 MARS.

SIÈGE RÉSERVÉS $2

PRIX D'ENTRÉE $1,50 $1.00.

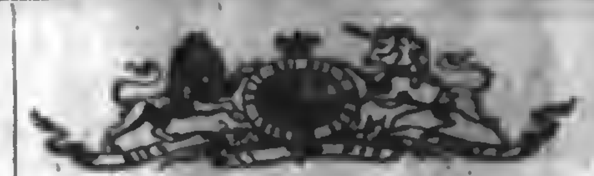
GADSKI - DAMROSCH

Un souvenir pour la vie n'y manquez pas

Depêchez vous de retenir vos siège.

Prix spéciaux sur tous les Ch. de fer

1 billet et 1/3 pour le voyage



Fournitures aux Sauvages.

DES SOUMISSIONS scellées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour fournitures aux Sauvages" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi lundi le 2 avril 1900, pour la livraison de fournitures aux sauvages, pendant l'année fiscale se terminant le 30 juin 1901, à différents points dans le Manitoba et les Territoires du Nord Ouest.

Des blancs de soumissions, contenant tous les renseignements, peuvent être obtenus sur demande du soussigné ou du commissaire des Sauvages à Winnipeg. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement accepté.

Nul compte pour cette annonce ne sera reconnu si elle n'est autorisée par l'imprimeur de la Reine, et aucune réclamation pour païements, par n'importe quel journal, ne sera entretenue sans la dite autorisation.

J. D. McLEAN,
Secrétaire.

Département des Sauvages,
Ottawa 1er mars 1900. 6-8.



VENTE DE TERRES D'ECOLE

Avis est par les présentes donné que certaines terres d'Ecoles du district de l'Assiniboine seront mises en vente à

L'ENCHERE PUBLIQUE

aux endroits et dates ci-dessous ; savoir :—

INDIAN HEAD, 21 mars, 1900 a 11 a. m.
SINTALUTA, 23 mars 1900 à 11 a. m.
Q'APPELLE STATION 23 mars 1900 à 11 a. m.

Ces terres sont offertes par quart de section, avec mise à prix conforme au chiffre fixé par les liste de vente, et seront vendues sans égard aux personnes qui peuvent les occuper illegalement, toutefois les dites personnes, s'il y a lieu, auront droit à un delai de 30 jours après le jour de vente, pour durant ce temps, deplacer leurs bâtiments, clôtures et autres propriétés.

Le Department se réserve le droit de retirer n'importe laquelle de ces terres avant le jour de ventes.

CONDITIONS DE PAIEMENT—un dizième comptant et la différence en neuf paiements annuels égaux avec interet au taux de 6 pour cent par année sur le montant du prix d'achat restant dû d'époque à époque.

NOTE.—Les scrips et warrants ne peuvent être acceptés en paiements.

La liete des terres à vendre peut être obtenue en faitant application au Secrétaire du Department de l'interieur à Ottawa, ou a l'agent des Terres de la Puissance à Regina.

P. G. KEYES,
Secrétaire,
Department de l'Intérieur, Ottawa.
Janvier 24, 1900.

LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

L'IVROGNERIE GUERIE

A L'INSTITUT GOLD CURE D'EVANS

58 rue Adélaide, Winnipeg.

Recommandé par les Rev. Pères Drummond, Guillet, le maire Andrews et autres. — On parle Français.

43-3m.

GRATUITS POUR HOMMES

Tout homme qui écrira au 'Sta'e Medical Institute" No 721: Elektron Buildings Fort Wayne, Ind., obtiendra gratuitesment un paquet du plus remarquable de Remèdes Home remède qui a guéri de, milliers d'hommes souffrant depuis des années des effets de la faiblesse sexuelle, resultat des excès de jeunesse, perte prematurée de force ou de mémoire, faiblesse del'épine dorsale, varicocèle et étiolement des organes. Envoyé sous enveloppe fermée. Ecrivez de suite.

PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD

MERVEILLES ACCOMPLIES CHEZ Mme A. BURNS, MONTREAL.



De la Baisse à **La Hausse**
De la Faiblesse à **La Force**
De la Maladie à **La Santé**

* * * * *

Madame A. BURNS, de Montréal, nous écrit en date du 28 Décembre 1899 :

CHER M. BARIDON,

Il y a à peine trois mois, j'étais pâle, d'une pâleur maladive.

Aujourd'hui...... J'AI DES COULEURS DE SANTE.
J'étais faible...... JE ME SENS FORTE.
J'étais malade... JE ME SENS BIEN.
J'étais abattue.. JE SUIS FORTE ET VAILLANTE.

Tout cela grâce aux PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE DONARD.
Ma reconnaissance vous est acquise.

A. BURNS, Montréal.

* * * * *

LES PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD se vendent 50c la boîte, six boîtes pour $2.50, et seront envoyé franc de port à n'importe quelle place, soit aux Etats-Unis ou au Canada, sur réception du montant, en s'adressant à LA PHARMACIE BARIDON, Montréal, Qué. x